

BAC PRO AGROEQUIPEMENT



DIPLÔME DÉLIVRÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
CODE RNCP 38384 (ENREGISTRÉ AU JO/BO 21/03/2023)

EN APPRENTISSAGE

OBJECTIFS MÉTIER

Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires pour :

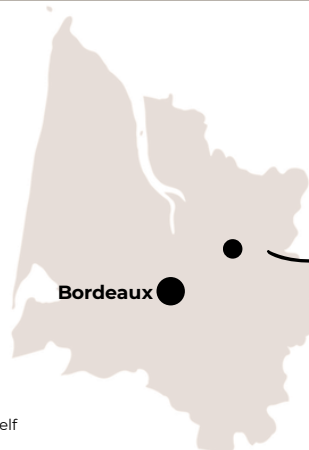
- Conduire et utiliser les machines agricoles sur chantiers et chez des clients
- Assurer la maintenance et l'entretien du matériel agricole
- Organiser et réaliser des chantiers agricoles mécanisés (choix des équipements selon des critères techniques, agronomiques et financiers)
- Participer à la gestion d'un parc de matériels

L'ouvrier hautement qualifié en agroéquipement, possède des connaissances en électronique, pneumatique, hydraulique, systèmes de production agroécologiques, outils numériques et technologiques intégrés aux machines agricoles.

DURÉE ET RYTHME D'ALTERNANCE

- 2^{de} "Productions" : 14 semaines au CFA soit 500h et 33 semaines en entreprise par an
- 1^{ère} et Terminale "Bac Pro Agroéquipement" : 19 semaines au CFA soit 675h et 28 semaines en entreprise par an
- 5 semaines de congés payés par an

OÙ VOUS FORMER ?



LIBOURNE-MONTAGNE
05 57 40 03 09
contact.montagne@formagri33.com



BAC PRO
(NIVEAU 4)

CONDITIONS D'ACCÈS

- ✓ De 16 à 29 ans révolus, 15 ans sortie de 3^{ème}
- ✓ + de 30 ans si personne en situation de handicap (RQTH), sportif de haut niveau... (autre : nous consulter)

ET APRÈS ?

- 🎓 **Poursuites d'études** : Certificat de Spécialisation, BTSA en lien avec la filière
- 📦 **Débouchés** : conducteur/trice de machines agricoles, mécanicien/ne en matériel agricole, technicien/ne viticole...
Il/Elle exerce dans des entreprises diverses : exploitation ou coopérative d'utilisation du matériel agricole (CUMA), en entreprise de travaux agricoles, en distribution ou entreprises de construction d'agroéquipements et de fournitures pour l'agriculture, ou en collectivité locale et entreprise publique.

Pour en savoir plus
et vous préinscrire !



STATISTIQUES 2025

TAUX DE RÉUSSITE

TAUX DE SATISFACTION

TAUX D'INSERTION PRO



C'EST PAR ICI !

Modules généraux

- MG 1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel
- MG 2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation
- MG 3 : Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles
- MG 4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales

Modules professionnels

- MP 5 : Choix d'un équipement dans un contexte de transitions
- MP 6 : Organisation des chantiers d'agroéquipement
- MP 7 : Caractérisation des technologies et de leurs évolutions dans les agroéquipements
- MP 8 : Mise en œuvre des équipements en sécurité
- MP 9 : Réalisation des opérations de maintenance
- MAP (Module d'Adaptation Professionnelle) : Adaptation à des enjeux professionnels particuliers

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en face à face et formation en situation professionnelle
- Formation modulaire avec contrôle continu (CCF) + épreuve terminale
- Validation des Acquis Académiques (VAA) possible avec individualisation du parcours
- Délivrance d'une attestation de formation à la conduite en sécurité valant CACES et délivrance possible du Certiphyto par équivalence
- Handicap et besoins spécifiques : accompagnement personnalisé, aménagements et/ou compensation tout au long du parcours

Référente handicap départementale :

Mme CATHERINEAU

06 19 26 97 73 - christelle.catherineau@cdfacppa33.com



L'établissement adhère au Centre Ressource Formation Handicap pour rendre toutes les formations accessibles.

MODALITÉS D'ADMISSION

- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur de la filière (aide à la recherche d'une entreprise : nous consulter)
 - Entretien individuel et positionnements
 - Entrées tout au long de l'année* avec délai d'accès lié à la signature du contrat d'apprentissage
 - Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) possible
- *sous réserve d'ouverture et des places disponibles

COÛT

- Formation gratuite pour les apprenti(e)s, hors frais annexes (hébergement, restauration).



STATUT

- Apprenti(e) avec couverture sociale
- Salaire compris entre 27% et 100% du SMIC, en fonction de l'âge de l'apprenti(e) et de la convention collective de l'employeur
- Carte d'étudiant des métiers délivrée, et possibilité d'accès à certaines aides (sous conditions) : transport, logement, aides financières, alimentation, culture...



Une envie ? Un projet ?
Nos équipes vous accompagnent !

Toutes nos formations sont ouvertes à d'autres dispositifs,
contactez-nous :

Pôle Départemental Accueil / Information / Orientation :
05 56 35 61 15 - contact@formagri33.com